

**PROJET DE CONSERVATION DE LA MANGROVE DANS LES ILES
TRISTAO-GUINEE**

TERMES DE REFERENCES

**Formation des communautés en gestion des
superficies abandonnée**

Mai 2019

Contexte et justification de l'étude

Les Iles de Tristao constituent un archipel situé dans la partie la plus au nord du littoral de la Guinée près de la frontière avec la Guinée-Bissau. Tristao est un site Ramsar depuis 1992 et a obtenu un statut d'aire marine protégée (AMP) communautaire depuis 2013. L'objectif de cette AMP est "d'assurer la protection et la conservation participative et la biodiversité socioculturelle des îles Tristao pour l'amélioration des conditions de vie des communautés locales".

Les forêts de mangroves entourent et protègent environ 90 % des côtes de Tristao. Elles protègent contre l'érosion côtière et l'élévation du niveau de la mer. Les zones de mangroves sont estimées à 15.300 ha environ 18% de l'île.

En effet, les îles Tristao subissent de nombreuses menaces qui sont liées à multiples facteurs. Il s'agit par exemple les effets du changement climatique, les pratiques non respectueuses de l'environnement et l'exode rural caractérisé par une immigration significative des pêcheurs de nationalité différente.

Pour pallier à ces facteurs qui rendent vulnérables les îles Tristao, le projet conservation de la mangrove a été développé à cet effet. Il est financé par Dob Ecology et mis en œuvre conjointement par le Partenariat Régional pour la Conservation de la zone Côtière en Afrique de l'Ouest – PRCM (www.prcmarine.org) et les ONG Guinée Ecologie - PREM en étroite collaboration avec OGUIPAR. Il a pour objectifs (i) l'accroissement de la superficie de la mangrove dans les îles de Tristao à travers la plantation et la régénération naturelle et (ii) la mise en œuvre de mesures concrètes pour une gestion durable de la mangrove dans les Iles de Tristao.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est prévu de réaliser des activités de mise en défend des rizières abandonnées. Pour réaliser cette activité, la formation des communautés locales en gestion des périmètres abandonnés est nécessaire. A cet effet, Guinée Ecologie compte engager un consultant pour réaliser cette activité.

Objectif de la formation

L'objectif de la prestation est de doter les communautés locales de connaissances à la gestion des périmètres abandonnés, la collecte et le reboisement de la mangrove.

Il s'agit de façon plus spécifique :

- De former les communautés en production de pépinières des avicenia
- De mobiliser, organiser et former les communautés en technique de collectes des propagules

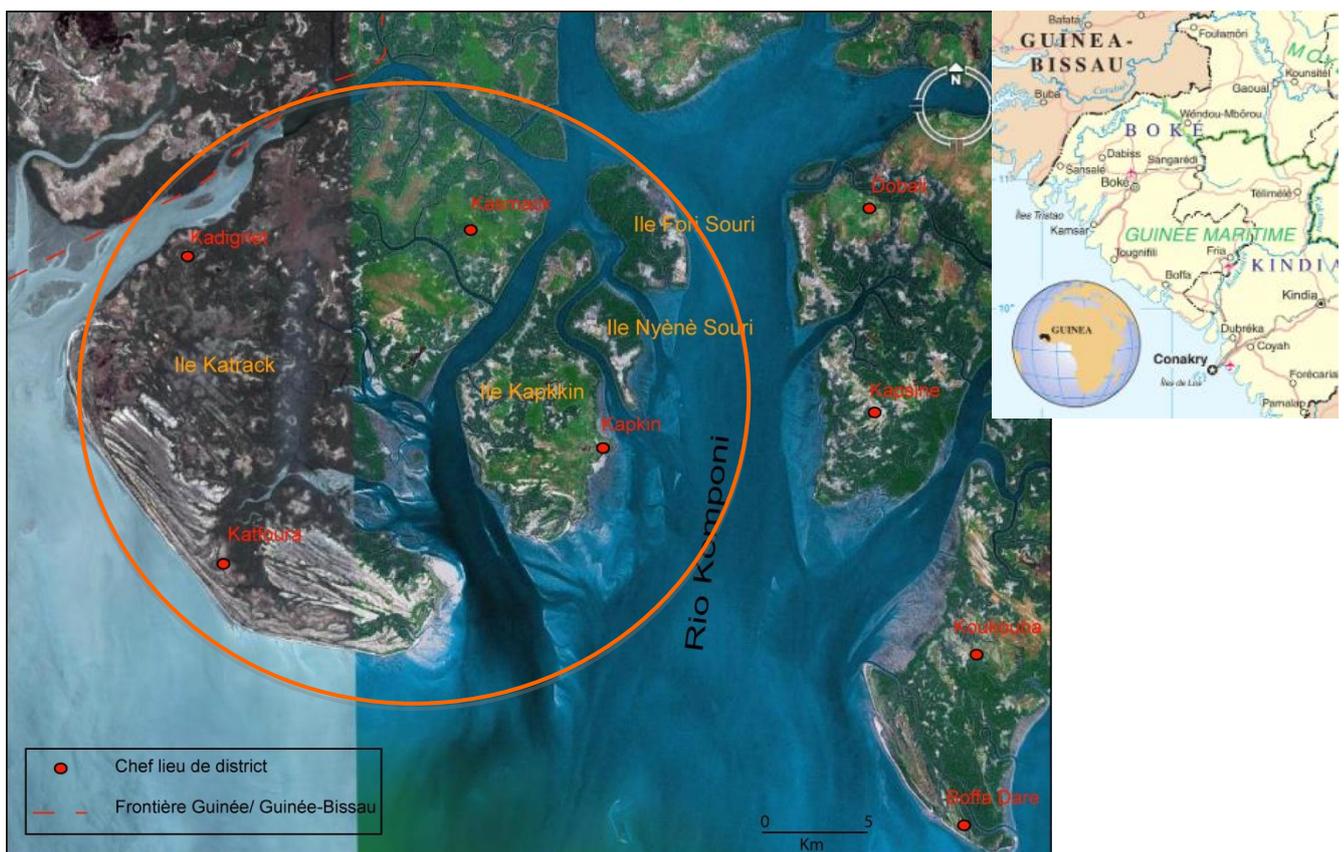
- Établir une convention collective dans la quelle il faudra préciser les conditions de rétribution de l'engagement de la communauté au reboisement et à la mise en défend des rizières abandonnées.

Livrables attendus

1. Une description de la méthodologie, les approches et les techniques utilisées.
2. La liste des acteurs par localité avec les numéros de téléphone.
3. Une convention collective signée précisant les conditions d'attribution de l'engagement de la communauté, les principes fondamentaux de l'adhésion de la communauté et de leur collaboration avec le projet.

Zone d'étude

La zone d'étude est illustrée par la carte ci-dessous :



La Mission du consultant

Le consultant sera appuyé sur le terrain par les superviseurs du projet et coordonnera les actions de ceux-ci et assurera l'interaction avec Guinée Ecologie.

Le consultant aura pour mission :

- Recueillir, traiter, analyser les avis des communautés sur leur adhésion et leur engagement aux activités de reboisement et de mise en défend des rizières abandonnées ;
- Assurer l'implication des parties prenantes notamment les communautés des villages, le comité de gestion de l'AMP, l'OGPR et Guinée Ecologie à travers un mécanisme de consultation et de validation de la convention collective ;
- Mobiliser les ressources techniques, technologiques, humaines pour conduire la mission dans les délais.
- Adopter une méthodologie de travail en rapport avec le niveau d'alphabétisation des acteurs afin de faciliter une bonne compréhension.

Durée des travaux

La durée des travaux est estimée à 15 jours. Le rapport de l'étude devrait être transmis à Guinée Ecologie sur support numérique au plus tard un mois à compter de la signature du contrat.

Qualifications requises

Le consultant devra avoir les compétences ci-après :

Expertise :	<input type="checkbox"/> Une expertise en gestion des ressources naturelles et confirmée dans la gestion des écosystèmes de mangroves <input type="checkbox"/> Une connaissance avérée des zones de mangroves en Guinée, les problématiques de régénération naturelle. La connaissance des zones de mangroves des Iles Tristao est un plus.
Expérience et capacité d'analyse :	<input type="checkbox"/> Expérience pertinente d'au moins 10 ans en matière de gestion des ressources naturelles et des mangroves en Afrique de l'Ouest en général et de la Guinée en particulier <input type="checkbox"/> Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse <input type="checkbox"/> Bonne capacité, de rédaction et de présentation en français <input type="checkbox"/> Bonne capacité d'interaction et d'échanges avec les communautés locales ; <input type="checkbox"/> Une connaissance de la région des Iles Tristao est un atout.
Langues requises :	<input type="checkbox"/> Bonne maîtrise du français (écrit et parlé). Les rapports et documents devront être rédigés en français. <input type="checkbox"/> Connaissance de l'anglais est un atout.

Modalités de soumission

Le dossier de candidature devra comprendre les éléments ci-après :

1. Offre technique comprenant :

- Une méthodologie claire et précise pour conduire la formation
 - Un échéancier des activités à mener l'allocation des ressources humaines
 - Le CV du consultant avec au moins un référent technique sur des études similaires
2. Une offre financière comprenant un budget détaillé
- les couts des honoraires du consultant et son taux journalier
 - Les coûts d'hébergement et de transport

Les offres seront reçues au plus tard le 20 Mai 2019 à 18 heures GMT par email à l'adresse info@guineecologie.net avec la mention en objet « Formation en technique de restauration de la mangrove dans Iles Tristao-Guinée ».